

- ❖ Que se passe t'il à la MFP : Informatique défaillante, professionnels mécontents, services non rendus à l'adhérent.
- ❖ Le libre choix des patients est en péril.
- ❖ Augmentation du coût des chambres seules.

Réponses de J M Delaunay :

- ❖ Concernant Argelès : L'investissement répondait à une demande des adhérents, mais depuis plusieurs années on assistait à une baisse de fréquentation. L'investissement ne coûtait ni ne rapportait rien à la mutuelle. Le bien a été vendu à un acheteur inespéré, avec une plus value d'un million d'euros, mais il y avait nécessité de garder le secret jusqu'en septembre 2004. **Les militants ont confiance ou pas dans leur CA a t'il ajouté.**
- ❖ Quant à l'investissement du produit de la vente, il se fera en fonction des intérêts de la mutuelle : il n'y a aucune urgence. **Il est intéressant de rapprocher cette réponse de celles faites dans d'autres AG départementales dont notamment celle d'Ille et Vilaine par Yves Marthos qui a annoncé l'investissement dans des logements pour les élèves du B à Lyon ainsi que pour les jeunes agents en région parisienne. (Y a t'il plusieurs réponses selon les interlocuteurs ou des approches différentes et opposées au sein du CA ?)**

Rapport de Liliane Leroy pour le groupe GIM :

- ❖ Ostéopathie : opération au 1^{er} euro : 1000 praticiens conventionnés en fin d'année.
- ❖ Dentaire : 70% de la profession a adhéré. Extension du protocole prothèse dentaire aux prémolaires.
- ❖ Plate forme santé services :
 - Demande de renseignements sur devis : 36%.
 - Demande de renseignements sur la sécu : 32%.
 - Demande de renseignements sur les régimes obligatoires et complémentaires : 16%.
- ❖ Réflexion sur le guide de l'adhérent.
- ❖ Rencontres locales des mutuelles du groupe GIM avant la fin 2005.

Débat avant le vote des résolutions et amendements statutaires :

Interventions des dpts 92,34,64,18,37,38,81 :

Les thèmes majeurs généralement repris sont :

- ❖ **Demande de maintien du type d'élections locales** que nous connaissions jusqu'à maintenant (élections pour 6 ans renouvelables par 1/2), d'autant que le renouvellement partiel permet une certaine

continuité dans la gestion et les mandats locaux et que les autres mutuelles du groupe GIM ne changent pas ... **le conseil d'administration reste élu, quant à lui, pour 6 ans.**

- ❖ Comment se passeront les prochaines élections ?
- ❖ Demande que les **membres cooptés** continuent à être **ratifiés** par l'assemblée suivante.
- ❖ Si cooptation : que ce soit **le 1^{er} non élu** du scrutin précédent.
- ❖ Demande que **les délégués rendent compte** de leur mandat, contrairement à ce qui est prévu dans les modifications statutaires mises au vote.
- ❖ **Opposition** à l'opération de mutualisation "**portes ouvertes**"
- ❖ Demande de la **diffusion** des résolutions et des propositions de modifications statutaires à **l'ensemble des adhérents.**
- ❖ **Comment mobiliser** pour les AG départementales **si on leur enlève tout pouvoir ?**

Certains annoncent que dans ces conditions, ils ont mandat de leurs assemblées de ne pas prendre part au vote.

Le Nord intervient pour venir au secours du Conseil d'Administration et dénonce les critiques faites précédemment.

Mr Delaunay intervient à son tour en se faisant menaçant : selon lui il n'y a rien à craindre. Il précisera que l'assemblée départementale est une assemblée où on communique... **Sous entendu, elle n'a pas à s'exprimer et encore moins à voter.**

J C Simon ajoutera par la suite :

- Les AG départementales, légalement n'existent pas.
- On ne peut pas mettre toutes les infos dans le Mutualiste.
- Les cooptations ne peuvent pas être validées.

Ce qui revient à dire, 'Adhérents, cotisez et dormez tranquilles, on s'occupe de tout'. Ce n'est pas notre conception de la démocratie et de l'intervention citoyenne.

Dans un climat houleux, Mr Delaunay a fait taire le débat et a mis les résolutions au vote :

- ❖ La résolution N° 5 : concernant l'adoption des modifications statutaires et le règlement intérieur a été adoptée par 130 voix ; (7 refus de vote, 12 contre et 35 abstentions)
- ❖ La résolution N° 6 (réduction du mandat des membres des comités départementaux à 3 ans

a été adoptée par 118 voix ; (5 refus de vote, 34 contre et 27 abstentions).

Toutes les décisions importantes, tous les votes ont eu lieu le jeudi AM (l'Assemblée commençant à 14 h).

Tous les délégués étaient déjà présents le matin, voir pour la quasi totalité, la veille au soir, les travaux auraient donc pu commencer dès le matin. **Pourquoi cette volonté de limiter les temps de paroles et d'explication, sinon celle délibérée de tronquer le débat et de faire taire les paroles discordantes.**

A l'issue de cette journée, il y avait un réel malaise, beaucoup de questions sans véritables réponses, beaucoup de non dits et d'inquiétudes :

**Quel avenir pour la mutuelle ?
Quel avenir pour le mouvement mutualiste et le système de sécurité sociale plus généralement ?**

Le vendredi, entre autres interventions :

Celle de Maurice Duranton, président de la Mutualité Fonction Publique :

❖ Il a reconnu une perte de qualité des services de MFP services (ex SLI, désormais spécialisées et éloignées des mutualistes). Et qu'il fallait une pause dans les réformes. En effet chacun d'entre vous a pu constater que les regroupements et les spécialisations ont été et sont encore source de problèmes et de retard dans les remboursements et de manque de traçabilité et de suivi dans les dossiers.

La pause qualité, type Hélios serait t'elle à même de remédier aux problèmes ou n'est ce pas plus exactement le regroupement qui dans son principe est néfaste ?

❖ Il a dénoncé les exigences disproportionnées de professionnels de santé.

❖ Il a annoncé que la MGSP (liée à Accord et défendue par la CGC et la CFTC), attaquait devant le conseil d'état l'arrêté de 1962, permettant les subventions de l'état aux mutuelles.

Celle de Jean Luc Nodenot, président du groupe GIM :

❖ Inquiétudes sur les mutuelles.

❖ La réforme de l'assurance maladie est une machine à dérembourser et à déréguler le système.

❖ Nécessité de 2 millions d'adhérents pour survivre.

❖ Quelle communication du groupe ?

Dimension locale.

Dimension régionale.

❖ D'abord réfléchir UGIM et seulement ensuite mutuelle (trésor, impôts...etc).

❖ A la rentrée : organisations de rencontres régionales.

Que ressort il de ces 2 jours :

A : Que **beaucoup de temps a été perdu**, notamment la première journée.

B : Que des exposés du vendredi, (un médecin de prévention, 1 chercheur belge...) si intéressants qu'ils aient été, n'avaient pas forcément leur place, **à la place du débat**, dans une assemblée telle que celle là, alors que la veille **les résolutions et modifications statutaires ont été approuvées au pas de course**, sans que des réponses n'aient été apportées aux légitimes interrogations et inquiétudes de nombreux congressistes (même ceux qui les ont approuvées).

C : Le sentiment que **le rapprochement entre mutuelles au sein du groupe GIM ira bien au delà de ce qui est aujourd'hui présenté**. On peut légitimement se poser la question des correspondants des mutuelles : ne va t'on pas vers des correspondants finances avec regroupement et disparition de postes ... avec en définitif, **un service moindre pour des cotisations toujours plus élevées**.

D : La volonté, **d'éloigner l'adhérent, devenu simple cotisant** (comme pour n'importe quelle assurance à but lucratif) de toute décision.

E : Les AG de la mutuelle devraient permettre à chacun des délégués de débattre, de s'informer, de comparer les expériences et de se concerter. **Elles devraient permettre la mobilisation des élus et des adhérents pour défendre et améliorer le système social dans son ensemble. Or, elles ressemblent davantage à des chambres d'enregistrement des décisions du conseil d'administration.... et c'est dommage.**

Pour une meilleure qualité de soins, pour une mutuelle au service de ses adhérents, démocratique et solidaire, informez vous et n'hésitez pas à contacter les élus soutenus par la CGT et les sections syndicales.

FAITES CONNAITRE VOS REVENDICATIONS. FAITES REMONTER VOS DOLEANCES, REFUSEZ LE ROLE DE COTISANT, EXIGEZ CELUI D'ADHERENT.